

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. DÉFINITIONS

Pour l'application des présentes conditions générales, les termes suivants sont définis comme suit :

- 1.1. « Client » : la personne physique et/ou morale qui réserve et/ou commande des services et/ou des biens auprès de OliOn.
- 1.2. « OliOn » : la société OliOn SPRL établie à 1332 Rixensart, Avenue Albert 1^{er}, 60, RPM Nivelles 0678.413.644
- 1.3. « Prestations » : ensemble de biens et services fournis par OliOn.
- 1.4. « Offre » : document émanant de OliOn et envoyé au client en vue de passer une commande reprenant les prestations proposées par OliOn.
- 1.5. « Bon de commande » : document découlant de l'offre. Si l'offre est amendée par le client, OliOn se réserve le droit d'accepter ou de refuser le ou les amendements à l'offre. Le client s'engage à payer le montant y spécifié et aux termes spécifiés dès réception de la facture correspondante de la part de OliOn.
- 1.6. « Commande » : commande de biens et/ou de services par le client à OliOn.
- 1.7. « Maquette » : désigne la représentation fidèle de certaines pages importantes du site internet proposé par OliOn. La création d'une maquette peut dans certains cas être précédée d'un benchmark (analyse des sites que vous aimez et que vous n'aimez pas), d'une représentation de l'arborescence (navigation et structure du site), d'un ergo lay-out (disposition des éléments sur les pages) et d'une planche tendance (associations de couleurs, des typographies, des illustrations, des photos, etc.).
- 1.8. « Nombre de propositions » : par nombre de propositions il est entendu le nombre de fois ou une représentation fidèle des éléments principaux du résultat final prévu dans l'offre est proposé au client.

2. CONTRAT DE CREATION D'UN SITE WEB OU D'UNE APPLICATION

- 2.1. La société OliOn accepte de créer un Site web destiné à être utilisé sur Internet pour le client et/ou d'une application destinée à être utilisée suivant les conditions générales et les conditions particulières spécifiées sur le bon de commande.
- 2.2. Du fait de la signature du bon de commande, le client adhère sans réserve aux présentes conditions générales.
- 2.3. Le client passe commande via l'offre qui doit être renvoyée signée à OliOn. Sans spécificité établie dans le bon de commande au sujet de l'acompte, OliOn se réserve le droit de réclamer un acompte équivalant à maximum 50 % de la commande sans aucune justification. Les paiements se font par virement à l'ordre d'OliOn. À défaut de signature de l'offre, le paiement de l'acompte confirme la commande et engage le client de manière irrévocable même en l'absence d'une signature de celle-ci.
- 2.4. Il est expressément convenu entre le client et OliOn que les échanges de mails en l'absence de documents contractuels, peuvent servir à l'établissement d'une relation commerciale et de ce fait constituer des éléments de preuve quant à l'existence d'une commande en vue de réaliser des prestations.

3. CONTRAT DE CONSEIL

- 3.1. La société OliOn accepte de conseiller le client selon les conditions générales et les conditions particulières spécifiées sur le bon de commande.
- 3.2. Du fait de la signature du bon de commande ou d'un bordereau de prestation de services, le client adhère sans réserve aux présentes conditions générales.
- 3.3. Le client passe commande via l'offre qui doit être renvoyée signée à OliOn. Sans spécificité établie dans le bon de commande au sujet de l'acompte, OliOn se réserve le droit de réclamer un acompte équivalant à maximum 50 % de la commande sans aucune justification. Les paiements se font par virement à l'ordre d'OliOn. À défaut de signature de l'offre, le paiement de l'acompte confirme la commande et engage le client de manière irrévocable même en l'absence d'une signature de celle-ci.
- 3.4. Il est expressément convenu entre le client et OliOn que les échanges de mails en l'absence de documents contractuels, peuvent servir à l'établissement d'une relation commerciale et de ce fait constituer des éléments de preuve quant à l'existence d'une commande en vue de réaliser des prestations.

4. PRESTATIONS

- 4.1. OliOn se réserve le droit de refuser toutes prestations et tous travaux manifestement contraires aux bonnes mœurs et/ou aux lois, décrets, ordonnances et autres dispositions réglementaires généralement quelconques. Les prestations achetées sont placées sous

l'unique responsabilité du client, et tout événement de nature à annuler les prestations pour lesquelles elles ont été achetées ne saurait engager la responsabilité d'OliOn, ni donner lieu à aucun dédommagement, ni à annuler la vente.

- 4.2. OliOn se chargera de l'exécution des prestations.
- 4.3. Description du site: Le site répondra globalement aux critères stipulés sur le bon de commande.
- 4.4. Le client déclare avoir une connaissance suffisante de la signification des termes techniques contenus dans le bon de commande et dans les conditions générales de vente.
- 4.5. Le client déclare connaître la nature variable -voire éphémère- de la technologie Internet.
- 4.6. Tous les fichiers, textes, images, logos, et supports de communication entre le client et OliOn seront conservés et archivés par cette dernière pendant une période d'au moins un an.

5. CALENDRIER

- 5.1. Les contrats prennent effet le jour de leur signature.
- 5.2. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas OliOn
- 5.3. Le client doit fournir tous les éléments nécessaires à la création du site dans les délais figurant sur le bon de commande ou à défaut dans les meilleurs délais.
- 5.4. Les délais de livraison ou d'exécution des prestations ne commencent à courir qu'à partir du moment où OliOn dispose de toutes les informations nécessaires pour réaliser ses prestations. Toutefois, à défaut de fournir à OliOn toutes les informations nécessaires dans un délai de 3 mois, la prestation est considérée comme clôturée, une facture est alors établie au stade de l'exécution de la commande (prestation, salaires, matières premières, sous-traitance, etc.)
- 5.5. Les délais de livraison ne valent que pour autant qu'OliOn soit en possession des éléments lui permettant d'effectuer la commande. Toutefois ils pourront être postposés, dans cette hypothèse mais le client en sera dès lors averti. Un nouveau délai sera alors fixé d'un commun accord. Aucune autre compensation ne pourra être réclamée.

6. PAIEMENT

- 6.1. Pour les services décrits dans les contrats et leurs addenda, le client rémunérera OliOn pour le travail réalisé conformément à l'offre de prix figurant sur le bon de commande signé par le client et OliOn.
- 6.2. Pour les services ayant fait l'objet d'un bordereau de prestation, le client rémunérera OliOn pour le travail réalisé conformément à la description faite sur le bordereau de prestations signé par le client et OliOn.
- 6.3. RÉCLAMATIONS : Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social de OliOn dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.
- 6.4. PAIEMENT : Sauf accord écrit d'OliOn, le paiement des services rendus doit se faire dans les 15 jours à compter de la date de facturation. Tout retard de paiement entraînera une majoration, de plein droit et sans mise en demeure préalable de 12% l'an, augmentée d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% avec un minimum de 50 €.

7. ANNULATION

- 7.1. Toute annulation d'une commande du fait du client, donne lieu à une indemnité de :
 - 7.1.1. 10 % du prix total de la commande, en cas d'annulation avant le début des prestations ;
 - 7.1.2. l'ensemble des Prestations déjà exécutées ainsi que d'une somme équivalant à 50 % du solde prévu dans l'offre, en cas d'annulation en cours de prestations.
- 7.2. En cas d'annulation d'une commande du fait de l'Acheteur, celui-ci est, outre l'indemnité reprise à l'article 6.1 des présentes conditions générales, redevable de l'ensemble des frais déjà exposés.
- 7.3. En cas d'annulation d'une commande par OliOn, cette dernière n'est redevable d'aucune indemnité.

8. ACCÈS À INTERNET

- 8.1. OliOn fait appel à la sous-traitance pour l'hébergement, de ce fait, elle ne pourrait être tenue pour responsable des éventuels dysfonctionnements et problèmes techniques liés à l'hébergeur. La société se réserve le droit d'héberger uniquement les sites des clients qui ont fait appel à ses services. De même, en ce qui concerne l'hébergement du site web du client ou le service e-mail, OliOn ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects causés par une interruption temporaire des services de ses fournisseurs.
- 8.2. Sauf avis contraire, les frais liés à l'hébergement sont à la charge du client.
- 8.3. Lors de la fin des prestations et sauf avis contraire spécifié dans les conditions particulières, la location de l'hébergement sera passée au client, et il prendra en charge tous les frais y liés.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 9.1. Sauf convention contraire, tout code informatique écrit en vue d'être utilisé par le client restera la propriété de OliOn jusqu'au paiement de l'entièreté du montant des factures relatives à la création du site web.
- 9.2. Une fois l'entièreté du montant des factures payée, la passation de propriété intellectuelle du code informatique a lieu, sauf convention contraire spécifiée dans les conditions particulières. OliOn pourra néanmoins faire la publicité du site web en tant que référence.
- 9.3. Les créations d'images ou de textes réalisés par les membres d'OliOn sont protégées par la loi belge et les lois internationales de protection de la propriété intellectuelle et restent sa propriété malgré la fin de la mission

10. CONFIDENTIALITÉ

- 10.1. Tant le client qu'OliOn s'engagent à ne pas divulguer d'informations confidentielles, y compris et de manière non limitative les codes d'accès et les mots de passe, les informations financières, les données de facturation et les informations sur le hardware, les logiciels, le service et la documentation fournie.

11. GARANTIES

- 11.1. Le client confirme que le matériel fourni à OliOn pour utilisation n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierces parties.
- 11.2. OliOn informe le client, pour autant que de besoin, que le traitement des données à caractère personnel des consommateurs est soumis, entre autres, aux dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la Protection de la Vie Privée, et de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques ainsi que de la loi du 15 décembre 2013 portant sur le droit de l'économie électronique.
- 11.3. OliOn garantit que les logiciels et les éléments créés et fournis au client respectent les droits des tierces parties et ne sont pas illégaux.
- 11.4. Le client est seul responsable pour le contenu ou les données fournies associées à son site. Le client indemniserà OliOn en cas de réclamation de tierces parties concernant l'utilisation qu'il a faite du site créé par OliOn.
- 11.5. OliOn a une obligation de moyen et non de résultat.
- 11.6. OliOn ne sera pas tenue responsable des dégâts encourus par un client à la suite d'une modification du site apportée par le client ou un utilisateur Internet ou n'importe qui en dehors du personnel de OliOn.
- 11.7. Dans le cas où le présent site est développé dans le cadre du lancement par le client d'une nouvelle activité, et ce en vue de tirer profit du canal Internet, il va de soi que le client est seul responsable de la commercialisation, du développement et de la croissance de cette nouvelle activité.
- 11.8. OliOn n'agit qu'en tant que conseiller et prestataire technique, et ne peut nullement être tenu pour responsable si la commercialisation, le développement ou la croissance de l'activité n'atteint pas les résultats espérés par le client.
- 11.9. Dans le cas où un dossier de demande de subsides est introduit, OliOn n'intervient qu'en tant que facilitateur dans la constitution dudit dossier. La décision d'octroi du subside revenant exclusivement à l'organisme compétent, OliOn ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une éventuelle issue défavorable.
- 11.10. La correction des bugs détectés et communiqués par écrit par le client dans les 3 mois qui suivent la mise en ligne seront pris en charge par OliOn et ce, dans le cadre du budget forfaitaire du présent devis.
- 11.11. Au-delà de cette période, les éventuels bugs seront considérés comme « usure normale » d'une application IT et pourront, à la demande du client, être pris en charge par OliOn dans le cadre d'un éventuel contrat de maintenance ou en régie au tarif de 69 € de l'heure, hors TVA.

12. CONDITIONS

- 12.1. Les contrats sont valables jusqu'au moment de l'achèvement de la mission d'OliOn ou, le cas échéant, jusqu'à résiliation par le client des contrats annuels de suivi et de maintenance.
- 12.2. Sauf mention contraire, tout contrat annuel est renouvelable automatiquement par tacite reconduction sauf résiliation écrite par l'une ou l'autre partie, 2 mois avant la date anniversaire de reconduction. OliOn peut automatiquement adapter ses prix en fonction, par défaut, de l'index comme publié dans le moniteur belge, ou via une formule de révision décrite dans le contrat.
- 12.3. Le client ne peut annuler une commande ferme qu'avec l'accord de OliOn et moyennant dédommagement de celle-ci pour le préjudice subi, estimé de convention à minimum 40% du montant repris sur le bon de commande, à moins que OliOn n'opte pour l'exécution forcée, sans préjudice aux dommages et intérêts éventuels. Le client peut à tout moment et sans justification ni préavis demander l'annulation ou la résiliation du service. Aucune interruption n'annule les créances en cours, les coûts liés aux services et produits commandés pendant l'interruption resteront entièrement dus.
- 12.4. OliOn se réserve notamment le droit de refuser ses prestations émanant de la commande d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

13. DROIT DE RÉTRACTATION DE 14 JOURS

- 13.1. Tout client passant commande de prestations en sa qualité de consommateur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours calendrier à dater du lendemain du jour de la livraison du bien ou de la conclusion du contrat de service.
- 13.2. L'existence d'un droit de rétractation du consommateur est soumise aux conditions des articles 46 et 47 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques de marché et à la protection du consommateur. Tout exercice du droit de rétractation devra être signalé au préalable auprès de OliOn, par courrier électronique à l'adresse suivante info@olion.be ou par courrier à l'adresse spécifiée à l'article 1.
- 13.3. Conformément à l'article 46, §4 de la loi du 6 avril 2010, le consommateur ne peut pas faire appel à ce droit de renonciation quand il s'agit :
 - de fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de rétractation visé au § 1er;
 - de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement;
 - de fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques descellés par le consommateur;
 - de fourniture de journaux, de périodiques et de magazines;
 - de services de paris et de loteries;
 - de fourniture de denrées alimentaires, de boissons ou d'autres biens ménagers de consommation courante fournis au domicile d'un consommateur, à sa résidence ou à son lieu de travail par des distributeurs effectuant des tournées fréquentes et régulières.

14. COMPÉTENCE

- 14.1. Tous les frais relatifs au recouvrement des créances du client par voie judiciaire seront récupérés auprès du client.
- 14.2. En cas de litige, seul le Tribunal de Nivelles (Belgique) sera compétent.